

Les échos de l'ADM

Mai - Juillet 2025

Agence de Développement Municipal



Mot de la rédaction

Chers lecteurs,

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons cette nouvelle édition des Échos de l'ADM, qui témoigne, une fois de plus, du dynamisme et de l'engagement de notre Agence à agir au service du développement territorial du Sénégal.

Les mois de mai à juillet 2025 ont été particulièrement riches en réalisations structurantes et en initiatives innovantes. De l'élaboration participative du guide stratégique pour la résilience climatique des collectivités territoriales à l'inauguration de la maternité Mame Diarra Bousso à Mbacké, en passant par les avancées remarquables du PROGEP2 et la restauration progressive du lac Rose, ce bulletin illustre notre vocation à être présente sur le terrain aux côtés des acteurs territoriaux, pour une matérialisation parfaite de notre approche intégrée du développement urbain durable. ... suite page 4



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DES TERRITOIRES

www.adm.sn

Sommaire

L'ADM pilote la création d'un guide stratégique pour renforcer la résilience climatique des Collectivités territoriales	5
L'ADM sensibilise aux problèmes sanitaires :	
une maternité d'une valeur de 230 millions pour Mbacké	6
« Vers un nouveau plan stratégique : l'ADM analyse ses réalisations 2016 - 2025 »	7
Gestion des eaux pluviales :	
Rencontre fructueuse entre le Maire de Keur Massar et le DG de l'ADM	9
PROGEP 2 :	
L'extension du bassin de l'unité 3 de Keur Massar en phase avancée d'exécution	10
L'ADM réaffirme son engagement pour des territoires résilients et inclusifs	11
Après le plan directeur d'urbanisme, les plans intercommunaux d'urbanisme validés	13
Le DG de l'ADM Dr Mamouth DIOP détaille le projet du marigot de Mbao à une délégation parlementaire	14
Le lac rose reprend des couleurs grâce à l'ADM	15
L'ADM mobilise Saint-Louis autour de sa résilience climatique	17
L'ADM mise sur un consensus territorial pour la relocalisation des populations de la Langue de Barbarie	18
Participation du DG de l'ADM au RIAFCO	20
L'ADM consolide l'engagement des communautés autour du projet SERRP	21
De Diourbel à Touba, l'ADM multiplie les réalisations structurantes	22
Gestion environnementale et sociale :	
L'ADM renforce les capacités des Collectivités territoriales	24
L'ADM et la BNSP s'allient contre les inondations :	
signature d'un protocole d'accord stratégique	25
L'atelier d'évaluation du PACASEN :	
Focus sur la maîtrise d'ouvrage déléguée	26
Gestion des plaintes dans les projets et programmes :	
ADM et PROMOGED mutualisent leurs approches	27
Saint-Louis :	
Le ministre de l'Urbanisme salue l'avancement du projet SERRP et loue l'expertise de l'ADM	28

... suite Mot de la rédaction

L'ADM à l'avant-garde d'outils de l'adaptation climatique

Face aux défis croissants du changement climatique, notre Agence se donne les ambitions d'être résolument comme un acteur clé de la résilience territoriale. Le pilotage du guide harmonisé d'élaboration des Plans Climat, l'organisation d'ateliers de concertation sur le coaching territorial continu, et la diffusion du Plan de Résilience Climatique à Saint-Louis démontrent notre volonté de doter les collectivités territoriales d'outils performants pour anticiper et s'adapter aux mutations environnementales.

Une ambition sous-régionale, et un partenariat stratégique au service de l'innovation

Cette période a également été marquée par le renforcement de nos collaborations institutionnelles. La signature du protocole d'accord avec la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers pour la lutte contre les inondations, notre participation active au RIAFCO où le Sénégal assure la présidence de la Commission Finances, Partenariat et Coopération, ou encore nos échanges avec le PROMOGED sur les mécanismes de gestion des plaintes, ce sont là quelques exemples d'activités illustratives de notre approche collaborative et notre rayonnement continental.

Le PACASEN : un modèle de développement territorial

Les réalisations exceptionnelles du PACASEN dans la région de Diourbel, avec plus de 8 milliards de FCFA investis, confirment la pertinence de notre approche. De Touba à Mbacké, les infrastructures de santé,

d'éducation et d'assainissement transforment concrètement le quotidien des populations. Cette nouvelle phase stratégique jusqu'en 2026, axée sur la résilience climatique et la gouvernance locale, ouvre des perspectives prometteuses pour un développement territorial encore plus inclusif et durable. La récente rencontre avec l'Agetip et les exécutifs locaux sous le registre de la maîtrise d'ouvrage déléguée a permis de concevoir un plan d'actions très ambitieux et réaliste. La finalité est d'arriver à une mobilisation de 8 milliards de FCFA au profit des entreprises engagées dans la réalisation de travaux multiformes.

Vers l'horizon 2050

Chaque projet présenté dans ce bulletin s'inscrit dans la vision stratégique Sénégal 2050 et contribue à bâtir des territoires plus résilients, inclusifs et performants. Que ce soit à travers les plans intercommunaux d'urbanisme de Saint-Louis, les travaux d'extension du bassin de Keur Massar, ou les formations en gestion environnementale et sociale, l'ADM accompagne les collectivités territoriales dans leur mutation vers un modèle de développement durable. Conformément aux orientations de la tutelle incarnée par le ministre Moussa Bala FOFANA, dans sa volonté de mettre les collectivités en chantier.

Nous espérons que cette lecture vous inspirera et renforcera votre confiance en notre mission commune : faire de nos territoires des espaces de prospérité partagée, respectueux de l'environnement et adaptés aux défis de demain.

Excellente lecture !

La Rédaction

L'ADM pilote la création d'un guide stratégique pour renforcer la résilience climatique des Collectivités territoriales

Un atelier de pré-validation du guide harmonisé d'élaboration des Plans Climat et des études de vulnérabilité aux risques climatiques s'est tenu le lundi 12 mai à Dakar, sous l'égide de l'Agence de Développement municipal (ADM), marquant ainsi une avancée significative dans l'engagement du Sénégal face aux défis environnementaux.

La rencontre, présidée par M. Baye Oumy Gueye, Secrétaire général de l'ADM, a réuni plusieurs acteurs clés, notamment la Directrice du Changement climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts, le représentant de l'Association des Maires du Sénégal (AMS), le Président du Comnacc, la FAO, le Centre de Suivi écologique, le Directeur de l'Agence régionale de Développement (ARD) de Fatick, les Directions régionales de la Réglementation et du Contrôle environnemental, ainsi que de nombreux élus et techniciens.

Dans son discours d'ouverture, M. Gueye a souligné l'importance cruciale de cet outil pour l'avenir des territoires sénégalais. «Face à la menace grandissante des changements climatiques, il est impératif d'agir avec détermination et de doter nos territoires des outils nécessaires pour anticiper, s'adapter et atténuer leurs impacts,» a-t-il déclaré.

Le guide, fruit d'une collaboration entre l'ADM et la Direction en charge du Changement climatique, vise à offrir aux collectivités territoriales une méthodologie claire et adaptée au contexte local pour l'élaboration de leurs Plans Climat. Ces documents ne sont pas de simples plans mais constituent «la feuille de route de nos communautés vers un dé-



veloppement plus durable, résilient et respectueux de notre environnement,» selon le Secrétaire général.

Une attention particulière a été portée à l'intégration des études de vulnérabilité, considérées comme essentielles pour identifier les populations et secteurs les plus exposés aux risques climatiques et définir des mesures d'adaptation efficaces.

L'atelier, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sé-

négal (PACASEN), représente une étape clé avant la validation définitive du guide. Les participants ont été encouragés à contribuer activement aux discussions pour garantir que le document final réponde parfaitement aux besoins des acteurs locaux.

Cette initiative témoigne de l'engagement croissant du gouvernement sénégalais à renforcer la résilience climatique au niveau territorial, conformément aux objectifs nationaux de développement durable.



L'ADM sensibilise aux problèmes sanitaires : une maternité d'une valeur de 230 millions pour Mbacké

La commune de Mbacké a franchi une étape importante dans le développement de ses infrastructures de santé avec l'inauguration, de la maternité Mame Diarra Bousso située au poste de santé Croix-Rouge. Cette cérémonie a également été marquée par l'ouverture de la place publique Youssoupha Babou, deux réalisations s'inscrivant dans le cadre du Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN).

Présidée par le maire Gallo Ba, la cérémonie d'inauguration a mis en lumière l'importance de ces infrastructures pour la population locale. « Cette nouvelle maternité contribuera significativement à améliorer la prise en charge des femmes enceintes dans notre commune, » a déclaré l'édile lors de son allocution.

Un investissement majeur pour la santé maternelle

Évaluée à environ 230 millions de francs CFA, la maternité Mame Diarra Bousso représente un investissement considérable dans le secteur de la santé locale. L'établissement est doté d'installations modernes comprenant des salles de consultation, d'hospitalisation et de suivi post-partum, ainsi que des espaces spécialement aménagés pour les nouveau-nés. Le maire a également souligné que la structure dispose de bureaux pour le personnel soignant et d'équipements médicaux de dernière génération.

Le premier magistrat de la ville n'a pas manqué de saluer « l'engagement de l'État et de ses services techniques dans la réalisation de projets structurants à Mbacké » et a annoncé que plusieurs autres initiatives sont actuellement en cours dans différents secteurs, grâce à la mobilisation de l'équipe municipale et au soutien continu de l'État.

La place publique inaugurée lors de cette même cérémonie porte le nom de Youssoupha Babou, ancien fonctionnaire reconnu pour son dévouement au service de la communauté. « C'est une manière pour nous de proposer un modèle aux générations futures, » a expliqué Gallo Ba, soulignant l'importance de la mémoire collective et des exemples positifs dans le développement communautaire.

Le PACASEN, un programme innovant

Présent à la cérémonie, le coordonnateur du PACASEN a salué ces réalisations à fort impact social tout en rappelant les fondamentaux de ce programme novateur. Le PACASEN est piloté par l'Agence de Développement municipal (ADM) sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires.

Ce programme est principalement financé par l'instrument PforR (Programme pour les Résultats), un méca-





nisme innovant déployé pour la première fois au Sénégal. Son principe repose sur le conditionnement des subventions aux collectivités territoriales à l'atteinte de résultats concrets, tout en soutenant des réformes structurelles visant à renforcer leur capacité à fournir des infrastructures et des services sociaux de base.

Le dispositif s'inscrit pleinement dans la vision stratégique Sénégal 2050, notamment son axe 3 qui vise à renforcer le capital humain et promouvoir l'équité sociale. En dotant les collectivités d'outils pour mieux

comprendre et gérer les risques liés au changement climatique, le PACASEN favorise une gouvernance locale plus efficace, résiliente et orientée vers le développement durable.

Avec cette nouvelle maternité, la commune de Mbacké franchit une étape importante dans l'amélioration de son offre de santé et démontre l'impact concret que peuvent avoir les programmes de développement local lorsqu'ils sont correctement mis en œuvre.



« Vers un nouveau plan stratégique : l'ADM analyse ses réalisations 2016 - 2025 »

L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé le mardi 13 mai un atelier d'évaluation de son Plan Stratégique 2016-2025, marquant une étape cruciale dans la préparation de sa nouvelle feuille de route.

Présidant la cérémonie d'ouverture, M. Mamouth Diop, Directeur général de l'ADM, a souligné l'importance de cette évaluation dans un contexte marqué par le lancement récent de la Stratégie nationale de Développement (SND 2025-2029) en octobre 2024 et la validation, le mois dernier, d'une nouvelle Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSPD).



Cet atelier s'inscrit dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités de l'agence, bénéficiant d'une

subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) via la Facilité d'Appui, de Préparation et de

Suivi de Projets (FAPS). «L'AFD apparaît clairement comme un partenaire stratégique pour le Sénégal, et

en particulier, pour notre Agence», a déclaré M. Diop.

L'appui de l'AFD vise à améliorer l'efficacité et les performances de l'ADM selon un processus en deux étapes. La première, réalisée entre juillet 2021 et février 2022, a consisté en un diagnostic organisationnel et l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement. La seconde étape, actuellement en cours, concerne la mise en œuvre du Plan de Renforcement des Capacités (PRC) sur une période de deux ans.

Une approche inclusive

La démarche proposée par le Groupement de Cabinets ESPÉLIA/ACL Consulting prévoit une évaluation en deux temps. D'abord, une revue des

activités prévues pour chaque orientation stratégique afin de mesurer les progrès et proposer des ajustements. Ensuite, des enquêtes de terrain auprès des Collectivités territoriales, principaux bénéficiaires des actions de l'ADM.

«Procéder à une évaluation avant de se projeter à l'élaboration de nouveaux axes stratégiques relève d'une fine compréhension de la finalité d'un exercice dont l'orientation se situe dans des dimensions stratégiques», a expliqué le Directeur général.

Vers un nouveau Plan Stratégique

L'atelier marque le début du processus d'élaboration d'un nouveau Plan Stratégique pour l'ADM. M. Diop a appelé tous les participants

à s'impliquer activement dans les échanges pour «tirer le meilleur profit de ces échanges pour l'atteinte des résultats attendus».

Plusieurs personnalités ont assisté à l'événement, notamment des représentants du Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, de l'Association des Maires du Sénégal (AMS), ainsi que différents directeurs généraux et chefs de service.

L'ADM, en tant qu'acteur clé du développement urbain au Sénégal, se positionne ainsi pour consolider son rôle d'accompagnement des collectivités territoriales face aux défis du développement territorial pour les années à venir.



Gestion des eaux pluviales :

Rencontre fructueuse entre le Maire de Keur Massar et le DG de l'ADM

M. Mouhamed Bilal Diatta maire de Keur Massar sud, a effectué le vendredi 16 mai une visite de courtoisie auprès du Directeur général de l'Agence de Développement municipal (ADM), Dr. Mamouth Diop. Cette rencontre, qui s'est déroulée dans une ambiance cordiale, a été l'occasion pour les deux responsables d'échanger sur les interventions de l'ADM dans le département de Keur Massar, particulièrement dans le cadre de la deuxième phase du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation au Changement Climatique (PROGEP2).



Visiblement satisfait des réalisations déjà accomplies, M. Diatta n'a pas manqué de féliciter l'ADM pour «les résultats probants» obtenus jusqu'à présent. Le Maire a également promis «d'apporter tout son soutien et son leadership pour une exécution idoine des travaux du PROGEP2 à Keur Massar», conscient des enjeux majeurs que représente ce projet pour les populations de sa commune.

Pour rappel, l'intervention de l'ADM dans le département de Keur Massar via le PROGEP2 (2022-2029) fait suite aux pluies diluviennes qui ont frappé la région de Dakar en septembre 2020. Ces précipitations exceptionnelles avaient alors provoqué de graves inondations, avec comme principal épïcêtre la zone de Keur Massar-Jaxaay, plongeant des milliers de familles dans la détresse.

Face à cette situation critique, le Gouvernement du Sénégal a mobilisé d'importants investissements pour financer le PROGEP 2, un projet ambitieux qui montre déjà des résultats tangibles sur le terrain.

En effet, plus de 35 000 mètres linéaires de collecteurs primaires et secondaires ont été réalisés, accompagnés d'une dizaine de bassins de stockage stratégiquement positionnés. À cela s'ajoutent plus de 30 000 mètres linéaires de voiries en pavé dans les bassins versants de Mbeubeus et Mbao.

Ces infrastructures de drainage urbain protègent désormais plus de 900 hectares et permettent d'évacuer efficacement les eaux pluviales de plusieurs quartiers autrefois régulièrement inondés. Une avancée

significative pour les habitants qui, à chaque saison des pluies, vivaient dans l'angoisse de voir leurs maisons et leurs biens submergés.

Cette rencontre entre le Maire de Keur Massar Sud et le DG de l'ADM souligne l'importance d'une collaboration étroite entre les collectivités territoriales et l'Agence de Développement municipal pour apporter des solutions durables aux défis urbains, particulièrement dans la lutte contre les inondations qui affectent régulièrement la banlieue dakaroise pendant l'hivernage.



PROGEP 2 :

L'extension du bassin de l'unité 3 de Keur Massar en phase avancée d'exécution



Les travaux d'extension du bassin de l'unité 3 des Parcelles Assainies de Keur Massar affichent un taux d'exécution très satisfaisant. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation au Changement Climatique (PROGEP2) financé par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale et du Fonds Nordique de Développement (FND), avec comme entité d'exécution l'Agence de Développement municipal.

Le PROGEP2 s'inscrit parfaitement dans l'Axe 3 de la Stratégie Nationale de Développement (SND) horizon 2025-2029. Ce projet ambitieux vise à renforcer la résilience des populations face aux inondations récurrentes qui frappent plusieurs zones urbaines du pays.

En perspective de l'hivernage 2025, le bassin U3 qui est déjà fonctionnel verra sa capacité considérablement augmentée de 18 000 m3 pour améliorer le système de drainage des eaux pluviales. Les travaux se poursuivront également dans d'autres zones du bassins versants de Mbeubeuss et Mbao pour réduire substantiellement les risques d'inondation et d'améliorer le cadre de vie des populations locales.

Keur Massar, identifiée comme une zone particulièrement vulnérable aux inondations, bénéficie d'une attention spéciale dans le cadre de ce projet. La construction et l'extension des ouvrages hydrauliques permettent désormais de stocker et de drainer efficacement les eaux pluviales, réduisant ainsi considérablement les risques d'inondation dans les quartiers environnants.

Des mesures transitoires complémentaires

Les populations qui ont subi des crues dévastatrices ces dernières années avec des pertes matérielles importantes et des déplacements forcés, placent de grands espoirs dans ce projet structurant.

En attendant la finalisation complète des travaux d'infrastructure, un dispositif de pompage a également été mis en place pour soulager les populations dans les zones où les aménagements n'ont pas encore démarré. Cette mesure transitoire permet d'atténuer les risques d'inondation pendant l'hivernage.

L'intervention du PROGEP 2 illustre l'engagement du Gouvernement à apporter des solutions durables à la problématique des inondations urbaines, un défi majeur exacerbé par les effets du changement climatique.

L'ADM réaffirme son engagement pour des territoires résilients et inclusifs

L'Agence de Développement municipal (ADM), sous l'égide du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, a organisé une rencontre de concertation sur le Coaching Territorial Continu (CTC) dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN). Cette initiative marque une étape décisive dans le renforcement de l'accompagnement des collectivités territoriales du pays.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Dr Ousseynou TOURE, Conseiller technique, représentant le Directeur général de l'ADM, Dr Mamouth DIOP. Dans son allocution, Dr TOURE a salué la présence des Directeurs des Agences Régionales de Développement (ARD) et de l'équipe de coordination du PACASEN, soulignant leur «engagement sans faille» et leur «volonté collective de bâtir

ensemble avec l'ADM les bases fondatrices d'un renouveau urbain durable au service du développement territorial équitable.»

Le représentant du DG a rappelé les résultats significatifs obtenus par le PACASEN depuis son lancement en 2018. «124 collectivités territoriales auront été substantiellement accompagnées dans l'amélioration de leur financement et de leur performance,» a-t-il affirmé. Ces résultats ont contribué à l'obtention d'un financement additionnel de 70 milliards de FCFA pour la période 2025-2026, avec un accent particulier sur l'intégration de la dimension climatique dans les politiques publiques locales.

Le coaching territorial comme outil stratégique

Le coaching territorial continu, décrit comme un «pilier essentiel» de

la stratégie de l'ADM, constitue une assistance technique de proximité basée sur l'apprentissage par la pratique. Cet outil vise à renforcer les capacités des collectivités territoriales dans la planification, la gestion et l'exécution de leurs investissements.

«Face aux défis croissants liés aux inondations, à l'érosion côtière et aux irrégularités pluviométriques, des phénomènes qui affectent lourdement nos territoires et fragilisent nos populations, le moment est venu d'appuyer les collectivités territoriales à intégrer la dimension climatique dans leurs politiques publiques,» a déclaré Dr TOURE, ajoutant qu'il était nécessaire de doter les collectivités de «plans climatiques territoriaux adaptés à chacune de leurs zones géographiques.»



Une approche territoriale des défis climatiques

Le conseiller technique a insisté sur l'importance de territorialiser les réponses aux défis, en veillant à ce qu'elles soient adaptées aux spécificités de chaque commune. «Le CTC, en renforçant les capacités des élus, des agents techniques et des communautés, est un levier essentiel pour y parvenir,» a-t-il souligné.

L'atelier se veut un espace d'échanges, de réflexion et de propositions pour la construction de «territoires plus résilients, inclusifs et performants, au service du développement durable du Sénégal.»

Dr TOURE a exprimé la gratitude de l'ADM envers les partenaires au développement, notamment la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD) pour leur confiance renouvelée, ainsi qu'aux ARD et aux communes pour leur rôle



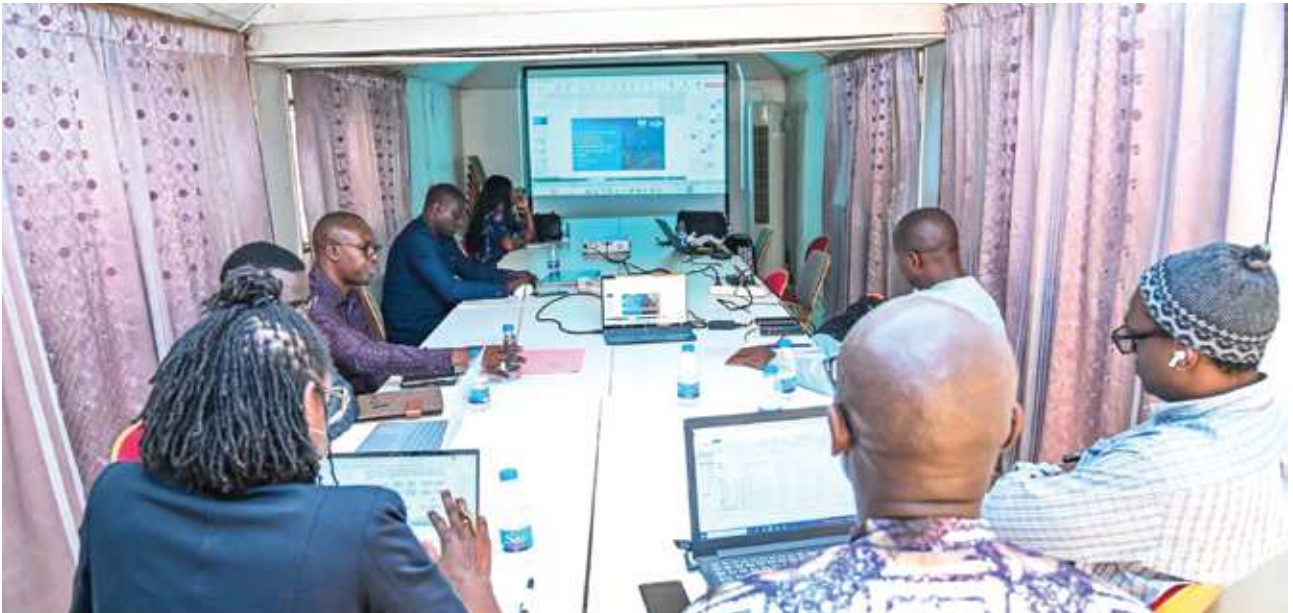
clé dans la mise en œuvre efficace des différents projets réalisés.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du financement additionnel du PACASEN et témoigne de l'engagement continu

du gouvernement sénégalais à renforcer les capacités des collectivités territoriales face aux défis du développement durable.



Après le plan directeur d'urbanisme, les plans intercommunaux d'urbanisme validés



L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé le mardi 20 mai, à Saint-Louis, un atelier d'examen du rapport de diagnostic de l'étude des trois (03) plans intercommunaux d'urbanisme (PCUI) du département de Saint-Louis, en groupe technique opérationnel (GTO), sous la présidence de Mme Aminata Wane, Directrice de la planification urbaine et de la réglementation, de la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture.

Saint-Louis mise sur l'intercommunalité avec le rapport diagnostic de l'étude des 3 PCUI présenté en groupe technique opérationnel (GTO). Le Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement des territoires, à l'image de la stratégie nationale de Développement, s'appuie sur une bonne planification urbaine pour une structuration et un renforcement de la résilience urbaine.

Ces trois (03) plans intercommunaux d'urbanisme (PCUI) sont la suite logique du plan directeur d'urbanisme (PDU). Ils ont objet de mieux préciser les préconisations du plan stratégique. Ils permettront à terme une planification urbaine du département de Saint-Louis, afin de préserver le cadre de vie dans une optique de ville durable.

Financée dans le cadre du projet de Relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), cette étude cible les communes de Saint Louis, Gandon et Ndiébène Gandiol. Elle est intégrée dans la composante 3 intitulée : Renforcement de la planification de

la résilience urbaine et côtière, qui répond aux besoins, à long terme, pour Saint-Louis, de devenir une ville côtière plus résiliente.

Saint-Louis est sans conteste la ville la plus exposée aux vulnérabilités liées aux variations et au changement climatique. Pendant la dernière décennie, les phénomènes liés au changement climatique ont davantage affecté la qualité de vie en milieu urbain notamment avec la multiplication des inondations et l'accentuation de l'érosion côtière et fluviale dans beaucoup de villes.

La ville historique (inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2000) est exposée à de multiples aléas naturels aggravés par l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues, des inondations et des coups de vent.



Le DG de l'ADM Dr Mamouth DIOP détaille le projet du marigot de Mbao à une délégation parlementaire

L'honorable député Babacar Ndiaye, accompagné du conseiller municipal Moustapha Ndiaye et du conseiller du ministre de la Formation professionnelle Baye Moussé Faye, a effectué une visite de courtoisie à l'Agence de Développement municipal (ADM) pour s'informer de l'état d'avancement du projet de dragage et d'aménagement du marigot de Mbao.

La délégation a été chaleureusement accueillie par le Directeur général de l'ADM, Dr Mamouth Diop, ainsi que par les équipes techniques de l'agence, qui ont fourni des informations détaillées sur ce projet d'envergure inscrit dans le cadre de la deuxième phase du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation au Changement Climatique (PROGEP2).

Cette visite s'inscrit dans la continuité des recommandations issues

du conseil interministériel sur les inondations présidé par le Premier ministre Ousmane Sonko. Le suivi conjoint assuré par le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires et son homologue de l'Hydraulique et de l'Assainissement garantit une mise en œuvre efficace du projet.

Un projet ambitieux contre les inondations

Le PROGEP2 vise à réduire les risques d'inondation dans les zones périurbaines de Dakar tout en améliorant la capacité de planification et de mise en œuvre de pratiques de gestion urbaine durable. Ce programme, qui couvre les villes de Pikine, Guédiawaye et les départements de Keur Massar, Rufisque et Thiès, représente un investissement total de 155 millions de dollars amé-

ricains, soit environ 80 milliards de francs CFA en financement initial, complété par 135 millions de dollars supplémentaires (70 milliards de francs CFA) en financement additionnel.

La stratégie du PROGEP2 repose sur une approche intégrée combinant des solutions infrastructurelles et non infrastructurelles pour traiter de manière globale et cohérente la problématique des inondations récurrentes dans la région dakaroise.

Des travaux d'envergure programmés pour 2026

Selon les informations communiquées lors de cette rencontre, les travaux de reprofilage et d'aménagement du marigot de Mbao, ainsi que la réalisation de l'exutoire du bassin versant de Mbao, sont programmés pour 2026.



Le projet comprend plusieurs composantes majeures :

- Le reprofilage et l'aménagement du marigot de Mbao sur 2 kilomètres avec les ouvrages connexes, depuis la Route Nationale 1 jusqu'à la mer ;
- L'aménagement de chemins de ronde piétons le long des deux rives du marigot ;
- La construction de trois passerelles piétonnes sur le marigot de Mbao ;

- La réalisation de l'exutoire de rejet en mer avec des aménagements de protection et un pont ;
- L'aménagement d'espaces de détente pour les populations riveraines.

En attendant le démarrage des travaux définitifs, un dispositif transitoire est prévu pour l'hivernage 2025 afin de soulager les populations.

Une réponse aux préoccupations des populations

Cette visite témoigne de l'attention particulière que portent les élus locaux aux préoccupations des populations de Mbao, régulièrement confrontées aux problèmes d'inondation pendant la saison des pluies. L'implication du député Babacar Ndiaye dans le suivi de ce dossier illustre la volonté du Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, Moussa bala FOFANA, de maintenir un dialogue permanent avec les structures techniques chargées de la mise en œuvre de ces projets stratégiques.

Les discussions ont également porté sur les modalités de mise en œuvre du projet et les mécanismes de coordination entre les différents acteurs impliqués dans sa réalisation, dans l'objectif d'assurer une exécution dans les délais prévus et conforme aux attentes des populations bénéficiaires.



Le lac rose reprend des couleurs grâce à l'ADM

Après avoir perdu sa couleur emblématique en septembre 2022 suite aux inondations catastrophiques, le lac Rose retrouve progressivement sa teinte rose caractéristique grâce à l'intervention remarquable d'acteurs clés, dont de l'Agence de Développement municipal.

En 2022, les pluies diluviennes avaient contraint les autorités à évacuer les eaux pluviales des quartiers sinistrés directement vers le lac Rose, situé à 30 km de Dakar. Cette mesure d'urgence matérialisée par l'ouverture d'une brèche pour l'évacuation des eaux avait causé la dilution de la salinité exceptionnelle du lac (463 grammes par litre), réduisant ainsi la présence de l'algue *Dunaliella salina* responsable de sa couleur rose unique. Les conséquences étaient dramatiques : diminution de l'extraction du sel, effondrement du tourisme et perte de revenus pour des milliers de familles.

Une solution technique innovante

L'ADM, dans le cadre du Projet de Gestion des Eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP2) financé par la Banque mondiale et le Fonds nordique de Développement (FND), a mené une opération de sauvetage d'envergure. Parmi les séries d'actions engagées, l'inversion du dispositif de pompage du bassin versant du lac Rose qui a permis de rediriger les eaux drainées vers le bassin versant de Mbao, rompant ainsi avec la logique antérieure de drainage direct dans le lac.

Des recommandations claires ont été formulées aux autorités compétentes et acteurs intervenant dans la lutte contre les inondations au niveau du bassin versant du lac Rose, notamment à la Direction de la Prévention

et de la Gestion des Inondations (DPGI) et le Génie militaire lors des Comités nationaux de Gestion des Inondations (CNGI), des Comités régionaux de Développement (CRD) et autres réunions techniques, afin de mettre un terme au pompage des eaux pluviales vers le lac.

Ces recommandations ont été suivies d'effets concrets avec l'aménagement de plusieurs bassins de rétention par la DPGI et le Génie Militaire en amont du lac, offrant des alternatives efficaces de gestion des eaux pluviales. Aussi, l'ADM avait suggéré et obtenu la fermeture de toutes les arrivées d'eau vers le lac qui ont été ouvertes en 2023.

Enfin, une campagne de sensibilisation ciblée menée par le cabinet GERAD, en charge de la facilitation sociale du projet, auprès des communes de Sangalkam et Tivaouane-Peulh et des acteurs communautaires locaux, a mobilisé ces derniers contre les pratiques de drainage vers le lac. Cette campagne a renforcé l'adhésion des populations aux mesures de protection du site, permettant une meilleure appropriation locale des enjeux.

Ces actions coordonnées ont favorisé une restauration progressive de la concentration saline du lac, condition indispensable à la réapparition de l'algue *Dunaliella salina*, dont les pigments sont à l'origine de la teinte rose emblématique du plan d'eau.

L'ADM a ainsi démontré une capacité exceptionnelle à fédérer l'ensemble des acteurs concernés.

Un modèle pour l'Afrique de l'Ouest

Cette intervention constitue l'une des opérations de sauvetage écologique les plus remarquables de l'Afrique de l'Ouest, démontrant qu'il est possible de concilier gestion des urgences urbaines et préservation des écosystèmes uniques.

L'ADM continue de surveiller étroitement l'écosystème et recommande une planification urbaine intégrée pour garantir la protection durable de ce patrimoine naturel exceptionnel.



L'ADM mobilise Saint-Louis autour de sa résilience climatique

Le Conseil Départemental de Saint-Louis a accueilli, le mardi 24 juin 2025, un atelier institutionnel et communautaire consacré à la diffusion du Plan de Résilience Climatique (PRC). Cette initiative structurante, organisée par l'Agence de Développement municipal (ADM), sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires (MUCTAT), s'inscrit dans le cadre du Projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), bénéficiant du financement du Gouvernement du Sénégal et de l'appui technique et financier de la Banque mondiale. Saint-Louis renforce ainsi sa préparation face aux défis climatiques avec la présentation d'un plan de résilience ambitieux visant à protéger ses populations et écosystèmes vulnérables.

Une mobilisation institutionnelle d'envergure

Présidé par l'adjoint au Préfet de Saint-Louis, Monsieur Abdou Khadre Dieylani BA, cet atelier marque une étape décisive dans la dissémination des recommandations du PRC. Ce document constitue une véritable feuille de route pour anticiper, réduire et gérer les risques climatiques dans l'agglomération de Saint-Louis. L'accent est particulièrement mis sur la Langue de Barbarie, zone fortement impactée par les événements météorologiques extrêmes survenus en 2017 et 2018.

Le plan s'appuie sur des études techniques rigoureuses et adopte une approche inclusive du développement durable, réunissant l'ensemble des parties prenantes concernées par cette problématique cruciale.



Un rassemblement des forces vives du territoire

L'atelier de diffusion a mobilisé un large éventail d'acteurs territoriaux, notamment les services déconcentrés de l'État, les agences régionales et les autorités municipales. Les communautés de Saint-Louis, Ndiébène Gandiol, Gandon, Mpal et Fass Ngom ont également pris part à ces échanges, témoignant de la dimension participative de cette démarche.

Cette rencontre a permis d'améliorer l'appropriation effective du plan par les différents acteurs. L'engagement renforcé des autorités locales, des services techniques et des acteurs communautaires vise à assurer une mise en œuvre effective et concertée des recommandations formulées dans le Plan de résilience climatique.

Les initiatives développées dans le cadre de ce plan contribuent à transformer Saint-Louis en une ville plus résiliente. Chaque projet répond à des besoins spécifiques, qu'ils soient immédiats ou de moyen terme, tout en fournissant des outils

de connaissance et de planification qui favorisent des solutions intégrées et durables.

La stratégie adoptée articule deux niveaux d'intervention complémentaires. D'une part, les interventions à court terme répondent aux situations d'urgence, permettant une réaction rapide face aux événements climatiques extrêmes. D'autre part, des mesures structurelles accompagnent les politiques publiques dans le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du territoire.

Vers une résilience territoriale à long terme

Ce processus multisectoriel s'inscrit dans une perspective de long terme, visant à combattre les causes profondes de la vulnérabilité climatique au-delà de la simple réponse aux besoins de relèvement immédiat. L'approche adoptée reconnaît que la résilience climatique nécessite une transformation profonde des modes de gestion territoriale et des pratiques communautaires.

L'ambition portée par l'ensemble de ces actions est de permettre à l'État du Sénégal de construire un territoire et des communautés dotés d'une forte résilience climatique à l'horizon 2050. Cette vision s'appuie sur deux piliers fonda-

mentaux : le développement de l'intercommunalité, favorisant une approche coordonnée des enjeux climatiques, et la préservation des écosystèmes, ressource essentielle pour l'adaptation aux changements climatiques.

La mobilisation observée autour de ce Plan de Résilience Climatique témoigne de la prise de conscience collective des enjeux climatiques et de la volonté partagée de construire un avenir durable pour les populations de Saint-Louis et de sa région.



L'ADM mise sur un consensus territorial pour la relocalisation des populations de la Langue de Barbarie

L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé le mercredi 25 juin 2025, à la chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Louis, un forum communautaire de sensibilisation stratégique. Cette rencontre a réuni toutes les parties prenantes concernées par le Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP), touchant la Langue de Barbarie, la commune de Saint-Louis, le site de relogement de Diougop et la commune de Gandon.

Présidé par le préfet de Saint-Louis, Monsieur Abou Sow, ce forum constitue une étape cruciale dans le renforcement de la participation citoyenne. L'objectif principal vise à instaurer une communication interactive et continue avec les personnes affectées par le projet (PAP), garantissant ainsi une meilleure organisation des activités de déplacement, de relogement et de démolition.





Le recul stratégique : une solution technique d'urgence

Face aux risques croissants de submersion marine, les autorités ont adopté une approche de «recul stratégique». Cette solution technique prévoit la libération d'une bande de sécurité de 20 mètres de large entre la mer et les quartiers vulnérables de Guet Ndar, Goxu Mbacc et Ndar Toute.

Cette mesure d'urgence facilitera à terme la réalisation d'infrastructures de protection durables, destinées à sécuriser les populations installées en front de mer et à réduire significativement les dégâts causés par l'érosion côtière.

Le Plan d'Actions et de Réinstallation (PAR) concerne une population estimée à **15 081 personnes**, réparties dans **434 concessions** composées au total de **1 342 ménages**. Ces statistiques illustrent l'ampleur du défi social et logistique que représente cette opération de relogement.

Les échanges ont également porté sur les activités de démolition et de requalification de la bande des 20 mètres, ainsi que sur la gestion du nouveau site de relogement, incluant l'élaboration d'une charte et d'un code de conduite pour assurer la cohésion sociale avec les communautés hôtes.



Une ingénierie sociale ambitieuse

L'ADM a développé une véritable ingénierie sociale autour du PAR, accompagnée d'une stratégie et d'un plan de restauration des moyens de subsistance des populations affectées. Cette approche globale prend une importance particulière alors que les projections prévoient que les établissements urbains sénégalais feront face, dans les prochaines décennies, à des défis socio-économiques et spatiaux amplifiés par le changement climatique.

Des résultats encourageants en matière de conciliation

Les efforts de concertation portent leurs fruits : le taux de conciliation des PAP atteint 97%, soit 689 PAP conciliées sur les 712 identifiées. Concernant les concessions, 411 sur 434 sont déjà conciliées, représentant un taux de 95%.

Toutefois, 23 PAP, dont 22 concernant des concessions, restent à concilier. Parmi elles, 13 cas de refus catégoriques persistent malgré les multiples concertations menées par l'équipe de mise en œuvre du PAR, incluant la facilitation sociale, le Cadre de gestion environnementale et sociale et les membres du Comité ad hoc.

Vers une participation citoyenne renforcée

Cette première étape du forum a démontré sa pertinence en offrant une plateforme d'échange authentique sur des enjeux cruciaux pour la communauté saint-louisienne. La participation citoyenne se révèle être un pilier fondamental de ce projet d'envergure.

Les travaux se poursuivront ce jeudi 26 juin 2025 sur le site de relogement définitif de Diougop, dans la commune de Gandon, marquant une nouvelle étape dans ce processus de relocalisation historique.



Participation du DG de l'ADM au RIAFCO

Le Sénégal obtient une position stratégique

Lors de l'Assemblée générale de renouvellement des organes du RIAFCO (Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales) qui s'est tenue le mercredi 25 juin à Conakry, le Sénégal a marqué un tournant décisif. Les efforts de notre Pays en matière de financement de la Décentralisation ne sont passés inaperçus devant un parterre d'invités de marque.

L'Agence de Développement municipal ADM), qui a officialisé l'adhésion du Sénégal au RIAFCO, s'est vu confier la **présidence de la Commission Finances, Partenariat et Coopération** - un poste stratégique qui témoigne de la confiance accordée à l'expertise sénégalaise.

Des échanges fructueux

Le Directeur général de l'ADM, Dr Mamouth DIOP, a participé à cette rencontre stratégique, établissant des liens précieux avec d'éminentes personnalités du secteur, notamment le Directeur général de l'Agence na-



tionale de financement des collectivités locales de Guinée, nouvellement élu **Président du RIAFCO pour 3 ans**.

Cette nomination renforce la position du Sénégal comme acteur clé du développement territorial dans la sous-région et ouvre de nouvelles perspectives de coopération pour le financement des collectivités locales sur tout le continent. A l'heure des mutations importantes dans l'espace du développement territorial au Sénégal, l'ADM valorise les in-

novations de notre Pays en matière de financement des collectivités territoriales.

Il faut rappeler que le Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales (RIAFCO) a été créé en 2014, avec pour ambition de regrouper ces institutions en Afrique afin de pouvoir échanger sur leurs pratiques, renforcer leurs capacités, développer des programmes conjoints et porter ensemble un plaidoyer au niveau international.



L'ADM consolide l'engagement des communautés autour du projet SERRP

Les deux jours du forum d'information sur le projet de Relèvement d'Urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP) se sont achevés le jeudi 26 juin 2025 à Diou-gop, dans la commune de Gandon, sous la présidence de l'adjoint au Préfet de Saint-Louis, Monsieur Abdou Khadre Dieylani BA.

Organisées sous la conduite de l'Agence de Développement municipal (ADM), ces rencontres témoignent d'une volonté forte d'aboutir à des résultats fédérateurs. La participation active des populations déplacées et de la communauté hôte illustre l'engagement collectif porté à la réussite de ce projet d'envergure.

Durant ces deux journées, les communautés à la base ont pu échanger avec une équipe dynamique composée de représentants de l'ADM, du MSA, de l'Agence régionale de Développement et des institutionnels des communes de Saint-Louis et Gandon. Ces interactions ont permis de mieux appréhender les différentes phases du projet ainsi que ses perspectives d'avenir.

Cette activité de sensibilisation a favorisé l'interaction, le partage d'expériences et le renforcement des liens entre les différents acteurs. La richesse du contenu des échanges reflète une démarche participative et inclusive qui privilégie la recherche de consensus forts.

Des objectifs ambitieux pour la résilience côtière

L'Objectif de Développement du SERRP (ODP) est de réduire la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies sur la Langue de Barbarie et de renforcer la planification de la résilience urbaine et côtière de la ville de Saint-Louis.

Le projet vise à améliorer les conditions de vie de 1 342 ménages répartis en 434 concessions, soit au total 15 081 personnes. Parmi ces bénéficiaires, 3 273 personnes ont déjà perdu leurs maisons, tandis que 11 808 autres (1 027 ménages) sont encore installées sur la bande des 20 mètres et considérées comme très exposées à l'érosion côtière.

Un programme de réinstallation et de développement

Face aux populations, Pierre COLY, le directeur du renforcement des capacités institutionnelles et du développement des compétences de l'ADM a informé que le



SERRP prévoit la « réalisation d'environ 436 logements et entend restaurer les moyens de subsistance des populations déplacées à travers leur réinstallation sur un site aménagé et dans des logements appropriés ».

Par ailleurs, ajoute-t-il, le projet envisage de renforcer la planification de la résilience urbaine et côtière à travers plusieurs axes stratégiques :

- La requalification de la bande des 20 mètres qui sera libérée ;
- La réalisation d'études techniques et de documents de planification pour la gestion des risques urbains et côtiers ;
- Le renforcement des capacités des différents acteurs impliqués.

Selon Abdou Khadre Dieylani BA, Adjoint au Préfet de Saint-Louis, « cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de développement durable et de protection des populations vulnérables face aux changements climatiques et à l'érosion côtière qui menacent la région de Saint-Louis ».



De Diourbel à Touba, l'ADM multiplie les réalisations structurantes

La région de Diourbel vit une transformation remarquable portée par les investissements stratégiques du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN). Bénéficiant d'une enveloppe de plus de 8 milliards de FCFA, la région améliore concrètement les conditions de vie de ses habitants. Cette initiative structurante est pilotée par l'Agence de Développement municipal (ADM), sous le leadership du Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, Moussa Bala Fofana. Une gouvernance institutionnelle qui garantit une mise en œuvre coordonnée et efficace des différentes réalisations du Pacasen.

Diourbel : une commune qui se modernise

La commune de Diourbel a bénéficié d'un financement conséquent de près de 2 milliards de FCFA (1 980 159 740 FCFA exactement) pour moderniser ses infrastructures. Ces dernières ont permis de transformer le visage de la ville à travers plusieurs réalisations majeures.

Les entrées de ville ont été entièrement réaménagées, offrant désormais un accueil plus digne aux visiteurs et habitants. L'éclairage public a été renforcé le long des principaux axes, améliorant la sécurité et la circulation nocturne. Le réseau d'adduction d'eau a également été étendu pour desservir de nouveaux quartiers, répondant ainsi à un besoin vital des populations.

Pour optimiser la gestion des déchets urbains, la commune s'est dotée d'un camion-benne moderne, permettant de dynamiser les services de propreté et d'assainissement.



Mbacké mise sur la santé maternelle

La ville de Mbacké a marqué un tournant important dans l'amélioration de son offre de soins avec l'inauguration de la maternité Mame Diarra Bousso au sein du poste de santé Croix-Rouge. Cette infrastructure de haut niveau comprend des salles de consultation modernes, des espaces d'hospitalisation, des unités de suivi post-partum et des services dédiés aux nouveau-nés, le tout équipé de matériel médical de dernière génération.

Cette réalisation renforce considérablement les capacités de prise en

charge des femmes enceintes dans la région, réduisant les risques liés à l'accouchement et améliorant la qualité des soins périnataux.

Parallèlement, l'ouverture de la place publique Youssoupha Babou symbolise un développement urbain pensé pour la communauté, offrant un espace de rassemblement et de convivialité aux habitants.

Touba : un développement exemplaire

La commune de Touba Mosquée illustre parfaitement l'impact du PACASEN avec près de 6 milliards de FCFA investis entre 2018 et 2024.



Ces ressources exceptionnelles ont permis de réaliser des projets structurants dans tous les secteurs.

Dans le domaine de la santé, cinq nouveaux postes de santé ont vu le jour à Touba Alia, Bélel, Sam Abdou Latif, Ndiarem et Ndiliky, rapprochant ainsi les soins de première nécessité des populations.

Les infrastructures routières n'ont pas été oubliées avec l'aménagement de la voirie urbaine, notamment la réalisation de 8,5 kilomètres de route sur l'axe Madiyana-Sam, facilitant la mobilité des habitants et le transport des marchandises.

L'éclairage public et l'extension du réseau électrique dans plusieurs quartiers ont considérablement amélioré le cadre de vie, tandis que l'accès à l'eau potable a été étendu à 11 villages grâce au développement du réseau d'adduction d'eau.

L'éducation au cœur des priorités

Le secteur éducatif a également bénéficié d'investissements importants avec la construction de 80 salles de classe entièrement équipées pour un montant de 144 360 628 FCFA. Ces nouvelles infrastructures scolaires permettent d'améliorer les conditions d'apprentissage et de réduire la surcharge des classes existantes.



Pour compléter ces réalisations, la commune de Touba s'est dotée de camions de vidange, améliorant ainsi la gestion de l'assainissement et contribuant à la préservation de l'environnement urbain.

Un impact social reconnu

Selon les évaluations réalisées, ces investissements massifs ont généré «un fort impact social» dans toute la région de Diourbel. Les populations expriment leur pleine satisfaction face à ces réalisations qui transforment concrètement leur quotidien.

Ces projets illustrent l'efficacité des politiques publiques d'accompagnement des collectivités territoriales et démontrent que les investissements ciblés peuvent avoir des retombées durables sur le développement territorial et l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

La région de Diourbel s'affirme ainsi comme un modèle de développement territorial réussi, où la mobilisation de ressources importantes se traduit par des réalisations concrètes au service des populations.

Le rôle primordial de l'Agence régionale de développement (ARD) de Diourbel dans l'obtention de ces résultats probants a été salué par les bénéficiaires ainsi que par la Coordination du PACASEN.

Avec la prolongation du programme jusqu'en 2026, le PACASEN entre dans une nouvelle phase stratégique, axée sur deux priorités majeures :

- **La résilience climatique**, indispensable face aux défis environnementaux croissants;
- **Le renforcement de la gouvernance locale**, gage d'une gestion plus transparente, efficace et participative.

Cette nouvelle dynamique ouvre des perspectives prometteuses pour la région : une amélioration continue des infrastructures de base, une gestion locale plus performante et responsable, et une inclusion citoyenne renforcée, notamment à travers des mécanismes de participation et de redevabilité.

Le PACASEN s'affirme ainsi comme un outil de développement territorial durable, au service des communes et des citoyens.



Gestion environnementale et sociale : l'ADM renforce les capacités des Collectivités territoriales

L'Agence de Développement municipal (ADM) a lancé, le mardi 01 Juillet 2025, une session de renforcement de capacités à l'intention des points focaux en Gestion Environnementale et Sociale (GES) des 19 communes du programme IDP. Organisée en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique, cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du PACASEN.

L'objectif est d'outiller les collectivités territoriales en meilleure intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans leurs projets d'investissement.

Le chef de la Division régionale de l'environnement et des établissements classés de Dakar, Abdourahmane Ndour a rappelé que la GES n'est plus une simple option, mais une obligation incontournable.

«Les projets portés par les collectivités peuvent avoir des impacts négatifs si la dimension environnementale n'est pas anticipée. Le climat a changé, les effets sont visibles, et les populations sont de plus en plus exigeantes. Il est donc crucial de mettre en place des mécanismes efficaces, y compris de gestion des plaintes», a-t-il affirmé.

Cette session s'inscrit dans la dynamique du PACASEN, programme phare du gouvernement qui vise à renforcer la gouvernance locale et la résilience des villes face aux changements climatiques. Le projet encourage une approche durable, respectueuse des normes environnementales et sociales nationales, mais aussi des standards internationaux comme ceux de la Banque mondiale.



Selon la responsable de la cellule GES à l'ADM, cette formation s'inscrit dans l'accompagnement des 19 collectivités pilotes pour une mise en œuvre optimale de leurs projets.

«Elle vise une meilleure appropriation des procédures environnementales nationales et la promotion d'un développement durable au niveau local», explique Awa Ndiaye.

Un dispositif de suivi sera mis en place à l'issue de la session, impli-

quant notamment la Direction de l'Environnement et des Établissements classés, afin de garantir une application effective sur le terrain.

Cette initiative traduit la volonté de l'ADM et de ses partenaires à bâtir des territoires plus inclusifs, résilients et écologiquement responsables, dans un contexte marqué par des défis croissants liés au changement climatique.



L'ADM et la BNSP s'allient contre les inondations : signature d'un protocole d'accord stratégique



L'Agence de développement municipal (ADM) et la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers (BNSP) ont officialisé leur collaboration, le vendredi 05 juillet 2025, par la signature d'un protocole d'accord. Cette collaboration vise à renforcer la lutte contre les inondations, particulièrement dans les zones périurbaines de Dakar. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Progep2.

Une alliance stratégique face aux défis climatiques

Lors de la cérémonie de signature, le Dr Mamouth Diop, Directeur général de l'ADM, a souligné l'importance de cette collaboration devant le Général de Brigade Mamadou Ndoeye, Commandant de la BNSP, et les responsables des deux institutions.

«Ce partenariat symbolise la reconnaissance du rôle déterminant que jouent les Sapeurs-Pompiers dans la protection civile, la gestion des urgences et la préservation des vies humaines», a déclaré le Dr Diop.

Cette alliance se situe dans la continuité de l'engagement de l'État du Sénégal en faveur de la résilience urbaine, avec le soutien financier de la Banque mondiale et du Fonds nordique de Développement (FND).

Des engagements concrets pour une gestion efficace

Le protocole d'accord définit des responsabilités spécifiques pour chaque partie. Par exemple, pour l'ADM, il s'agira de fournir des équi-

pements de pompage nécessaires, en sus du financement des opérations. Dans la mise en œuvre l'ADM intégrera pleinement la BNSP dans les mécanismes de planification et de suivi des interventions.

Du côté de la BNSP, il sera privilégié la mise à disposition de son expertise technique, grâce au déploiement de son personnel qualifié, tout en assurant une gestion rigoureuse des dispositifs de pompage en œuvre.





Un dispositif de pompage pour les zones vulnérables

L'un des aspects centraux de cette collaboration concerne le déploiement d'un dispositif de pompage dans les zones encore dépourvues d'ouvrages de drainage. Cette initiative vise à réduire significativement les risques d'inondation dans les zones périurbaines de Dakar et à renforcer les capacités de planification intégrée dans d'autres villes du pays.

Une vision à long terme

Au-delà de la gestion de l'urgence, ce partenariat jette les bases d'une collaboration pérenne au service des populations. «Face aux défis climatiques, l'action concertée, la complémentarité des institutions et l'anticipation doivent être au cœur de nos réponses», a insisté le Dr Diop.

Cette alliance ADM-BNSP constitue un modèle de coopération interinstitutionnelle qui pourrait inspirer d'autres collaborations similaires dans la sous-région, particulièrement face aux

enjeux croissants liés au changement climatique et à l'urbanisation rapide.

Rappelons que ce protocole d'accord s'inscrit parfaitement dans l'Axe 3 de la Stratégie Nationale de Développement (SND) horizon 2025-2029, témoignant de la cohérence des politiques publiques en matière de développement durable et d'adaptation climatique, conformément aux orientations de la tutelle, le ministre Moussa Bala FOFANA, de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires.

L'atelier d'évaluation du PACASEN : Focus sur la maîtrise d'ouvrage déléguée

L'Agence de Développement municipal (ADM) a organisé le mardi 08 Juillet 2025 à Saly un atelier d'évaluation de l'état de mise en œuvre des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) signées entre l'AGETIP et les collectivités territoriales dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN).

Présidé par le Directeur général de l'ADM, Dr Mamouth DIOP, cet atelier a réuni l'équipe technique du PACASEN, l'équipe technique de l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous-em-





ploi (AGETIP) conduite par son Directeur général, la Direction du Secteur public local et son réseau de percepteurs ainsi que des maires et directeurs d'Agence régionale de Développement (ARD).

Une évaluation, pour une performance

L'atelier visait à dresser un bilan global des projets exécutés depuis le début du programme, évaluer le niveau de décaissement et la gestion des projets. Il s'agissait également d'identifier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des conventions afin de définir un plan d'action pour améliorer les décaissements.

Nouvelle phase stratégique jusqu'en 2026

Avec sa prolongation jusqu'en 2026, le PACASEN entre dans une nouvelle phase stratégique axée sur deux prio-

rités majeures : la résilience climatique face aux défis environnementaux croissants et le renforcement de la gouvernance locale pour une gestion plus transparente et participative.

Sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, l'ADM coordonne ce programme multi-acteurs qui implique services ministériels, agences et associations du secteur de la décentralisation.

Cette nouvelle dynamique vise une amélioration continue des infrastructures de base, une gestion locale plus performante et une inclusion citoyenne renforcée, positionnant le PACASEN comme un outil de développement territorial durable au service des communes et des citoyens.



Gestion des plaintes dans les projets et programmes : **ADM et PROMOGED mutualisent leurs approches**



L'Agence de Développement municipal (ADM) a accueilli, le vendredi 18 juillet 2025, une délégation du Projet de Promotion de la Gestion Intégrée et de l'Économie des Déchets Solides (PROMOGED), conduite par sa Directrice, Madame Sophie Dione. Reçue par le Directeur Général de l'ADM, Dr Mamouth Diop, cette rencontre s'est inscrite dans une dynamique de partage d'expériences autour des dispositifs de gestion des plaintes liés aux projets de développement local.

L'échange a principalement porté sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) élaboré dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN), piloté par l'Adm. L'objectif était de mutualiser les approches entre PROMOGED et ADM afin d'harmoniser les modalités d'intervention auprès des Collectivités territoriales en matière de traitement des plaintes.

Cette rencontre revêt pour ADM, un caractère stratégique car ayant pour finalité le renforcement de la gouvernance locale en matière de gestion des préoccupations citoyennes.

Un outil essentiel pour garantir l'acceptabilité sociale des projets

Selon Mme Ndèye Sagne, Experte en Gestion Environnementale et Sociale (GES) du PACASEN, la gestion des plaintes est un pilier fondamental de la gouvernance locale participative.

« La mise en œuvre des projets peut générer des plaintes ou des différends. Si ces plaintes ne sont pas prises en charge de manière précoce, cela pourrait remettre en cause l'acceptabilité sociale des projets, même lorsque ceux-ci sont inclusifs », souligne-t-elle.

Le MGP du PACASEN, conforme aux normes de la Banque mondiale, permet entre autres d'alerter en amont sur les risques sociaux, de renforcer la transparence et la responsabilisation des acteurs, de garantir une meilleure appropriation des projets par les citoyens.

124 Collectivités territoriales bénéficiaires du dispositif

Le MGP a été mis en place dans 124 communes bénéficiaires du PACASEN. Il est à la fois un outil d'alerte précoce et un instrument de



participation citoyenne qui couvre toutes les phases du projet : études, travaux et exploitation. Bien qu'il soit un indicateur de performance (IDP) pour les 19 communes principales, il est généralisé à l'ensemble des collectivités territoriales bénéficiaires.

Chaque collectivité a désigné un point focal MGP, mis en place un registre d'enregistrement des plaintes et dans certains cas, constitué des commissions locales de gestion des plaintes.

Former et sensibiliser pour mieux impliquer les citoyens

Pour assurer l'efficacité de ce dispositif, les communes et les Agences Régionales de Développement (ARD) ont bénéficié de formations sur la mise en place et l'animation du mécanisme. L'enjeu est d'adapter le dispositif aux réalités locales, en tenant compte des contextes sociaux, culturels et anthropologiques des communautés.

« Il ne s'agit pas d'un outil standardisé à appliquer partout de la même façon, mais d'un système souple et évolutif, aligné aux attentes des ci-

toyens et aux spécificités des territoires », précise Mme Sagne.

Une coopération institutionnelle pour une gouvernance locale renforcée

La visite du PROMOGED à l'ADM s'inscrit dans une logique d'échange de bonnes pratiques entre institutions. Cet échange vise à renforcer les dispositifs existants et à promouvoir des approches concertées.

Dans le cadre de sa démarche en faveur de la participation citoyenne, le PACASEN propose un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) unique à l'échelle commu-



nale, utilisable par l'ensemble des projets et programmes intervenant dans les collectivités. Cette approche vise à renforcer la cohérence, éviter les doublons et faciliter la prise en charge des plaintes par les Collectivités Territoriales.

Le PROMOGED, qui dispose déjà de son propre dispositif opérationnel et prévoit son extension à d'autres zones d'intervention, s'inscrit dans cette dynamique de concertation et de synergie institutionnelle. Il explore ainsi les possibilités de s'aligner sur un modèle harmonisé, afin de faciliter la gestion des plaintes pour ses projets tout en valorisant les expériences et outils déjà développés par les autres programmes comme le PACASEN.



Saint-Louis :

Le ministre de l'Urbanisme salue l'avancement du projet SERRP et loue l'expertise de l'ADM

Le ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires, Moussa Bala Fofana, s'est rendu sur le site de Diougop dans la commune de Gandon, le vendredi 26 juillet, pour constater l'avancement des travaux du Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis (SERRP). Cette visite s'est déroulée en présence du Directeur général de l'Agence de développement municipal (ADM), Dr Mamouth Diop, du

Gouverneur de la région de Saint-Louis, du Préfet et d'autres personnalités locales.

Au cours de cette inspection, le ministre a pu découvrir les différents chantiers en cours, notamment la construction du marché, du centre de santé et des logements destinés aux populations déplacées. Il a particulièrement salué l'expertise et l'expérience de l'ADM, qui se matérialisent à travers ce projet d'envergure.

"Aujourd'hui, nous sommes fiers de partager avec vous les avancées historiques du Projet de Relèvement d'urgence et de Résilience à Saint-Louis (SERRP), dont nous avons pu constater l'impact transformateur lors de notre visite à Diougop, dans la commune de Gandon. Aux côtés du Directeur général de l'Agence de Développement Municipal (ADM), Dr Mamouth Diop, du gouverneur de la région de Saint-Louis, du préfet et des forces vives locales, nous



avons mesuré l'ampleur de ce projet vitale pour nos populations" a déclaré le ministre.

Un projet ambitieux pour protéger les populations vulnérables

L'Objectif de développement du SERRP consiste à réduire la vulnérabilité aux risques côtiers des populations établies sur la Langue de Barbarie tout en renforçant la planification de la résilience urbaine et côtière de Saint-Louis. Cette initiative répond à un enjeu majeur de protection des communautés face à l'érosion côtière qui menace leurs habitations et leurs moyens de subsistance.

Le projet ambitionne d'améliorer les conditions de vie de 1 342 ménages répartis en 538 concessions, représentant un total de 15 081 personnes.

Des réalisations concrètes et des perspectives d'avenir

La phase actuelle du projet a permis l'aménagement du site de relogement de Diougop sur une superficie de 15,7 hectares. Ces travaux comprennent le terrassement, la voirie et les réseaux divers nécessaires à la construction des logements définitifs et des équipements sociaux.

À ce jour, 171 villas ont été réceptionnées, dont 159 de plain-pied et 12 à étage. Sur ce total, 167 logements ont déjà été attribués et 91 sont occupés par les familles bénéficiaires, permettant de reloger 2 570 personnes. Le projet prévoit à terme la construction d'environ 436 logements de différents types pour accueillir l'ensemble des populations concernées.

Un accompagnement pour préserver les moyens de subsistance

Conscient que les populations déplacées risquent de perdre leurs sources de revenus liées à la pêche, le SERRP a élaboré un Plan de restauration des moyens de subsistance (PRMS). Cette mesure d'accompagnement,

conçue de manière participative et inclusive, offre aux bénéficiaires deux options : conserver leurs activités professionnelles d'origine ou se reconvertir dans d'autres secteurs économiques, avec l'appui du projet.

Parallèlement, le SERRP prévoit la requalification de la bande des 20 mètres une fois libérée, la réalisation d'études techniques et de documents de planification pour la gestion des risques urbains et côtiers, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Cette visite ministérielle témoigne de l'importance accordée par les autorités à ce projet structurant qui constitue une réponse innovante aux défis du changement climatique et de l'urbanisation durable dans la région de Saint-Louis.





SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @admsenegal

 @adm_senegal

 ADM SENEGAL

 @admsenegal

 Agence de Développement Municipal

 **adm.sn**

 5. AV Carde, Immeuble Carde Rénovation - 3ème étage Dakar - Sénégal

 +221 33 849 27 10

 contact@adm.gouv.sn

ADM SENEGAL, PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DES TERRITOIRES



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

5, Avenue Carde, Immeuble Carde Rénovation ,
3^{ème} étage, Dakar, DAKAR 13000
+221 33 849 27 10

www.adm.sn